



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE VETERANS

PROCES VERBAL N° 7 – SAISON 2025-2026

Réunion du :	25/11/2025, au DISTRICT.
Présidence :	DELPLACE Patrick
Présent(s) :	CHAIN Dominique, DELAUNAY Jean Loup, GRIMAUD Pierre Olivier
Excusé(s) :	Jack GASTINEAU
Invité(s):	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. DELPLACE Patrick, membre du club de BOUCHEMAINE ES, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHAIN Dominique, membre du club de ST MELAINE/AUBANCE, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. GRIMAUD Pierre Olivier, membre du club de JUIGNE FC LOUET, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Homologation Procès-Verbal n°6

Le procès-verbal N° 6 de la réunion du 21 octobre 2025 est approuvé.

2. Vérification des J5, J6, J7 des championnats de D1, D2, D3 et D4

Les feuilles de matches des J5, J6 et J7 des championnats de D1, D2, D3 et D4 sont vérifiées.

On note 12 cartons jaunes (dont 1 en D4).

3. Validation du 1^{er} tour de la Coupe de l'Amitié

Les feuilles de matches du 1er tour de la coupe de l'Amitié sont vérifiées.

Tous les arbitrages sont réalisés.

On note 1 carton jaune.

4. Tirage du 2^{ème} tour de la Coupe de l'Amitié

32 équipes sont qualifiées pour le 2^{ème} tour de la coupe de l'Amitié le dimanche 21 décembre 2025.

Le tirage au sort des rencontres est effectué et les arbitrages sont désignés.

5. Validation des classements des deux groupes de foot à 8

Les classements des deux groupes de la première phase du championnat de foot à 8 sont vérifiés et validés.

6. Calendrier des championnats de la 2^{ème} phase du foot à 8

Suite aux classements de la première phase du foot à 8, les équipes sont réparties en deux groupes :

- un groupe "supérieur" comprenant les 4 premières équipes du groupe A et les 3 premières équipes du groupe B
- un groupe "inférieur" comprenant les 3 dernières équipes du groupe A et les 3 dernières équipes du groupe B

Afin de respecter le souhait de 2 équipes ne souhaitant pas évoluer dans le groupe supérieur, le 4^{ème} du groupe B de première phase est promu en groupe "supérieur" à sa place.

7. Courriers divers

Les divers courriers sont lus et des réponses sont apportées par la commission.

Prochaine réunion : mardi 06 janvier 2026

Le Président	Le Secrétaire
M. DELPLACE Patrick	M. GRIMAUD Pierre-Olivier